



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE (C.T.R.A.) DU CENTRE-NORD

(régions Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île-de-France,)

PROCÈS-VERBAL

Réunion des 1^{er}, 2 et 3 février 2021

**Secrétariat de la Commission
6, rue de la Manufacture
45000 Orléans
tél : 02 38 78 12 52
télécopie : 02 38 78 12 95
mél : nathalie.jupilliat@culture.gouv.fr**

**La Commission n'a pas pu se tenir dans les locaux de la DRAC Centre-Val de Loire, 6 rue de la Manufacture, pavillon R en raison de l'épidémie de Coronavirus.
Les échanges se sont donc déroulés à titre tout à fait exceptionnel en visioconférence.**

Présents :

Président de séance :

- **Stéphane Révillion**, Conservateur régional de l'archéologie (Centre-Val de Loire) représentant Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire ;

Membres de la Commission :

- **Isabelle Caillot**, responsable d'opérations, Eveha Paris, spécialité : Médiéval et Moderne ;
- **Michiel Gazenbeek**, ingénieur chargé de recherches, Inrap, spécialité : Antiquité ;
- **Christophe Gilibert**, conservateur du Patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, service régional de l'archéologie, site de Clermont-Ferrand, spécialité : Néolithique ;
- **Marc Heijmans**, directeur de recherche, CNRS, UMR 7299, Centre Camille Julian Aix-Marseille-Université, spécialité : Antiquité ;
- **Claude Héron**, attaché de conservation du patrimoine, chef du bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis, spécialité : Moyen Âge, Moderne ;
- **Jenny Kaurin**, conservateur du patrimoine, Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté, service régional de l'archéologie, spécialité : Protohistoire récente ;
- **Isabelle Kerouanton**, ingénieur chargée de recherche (Inrap), Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, spécialité : Protohistoire ancienne ;
- **Étienne Louis**, conservateur du patrimoine, adjoint au directeur à la Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomérations du Douaisis, spécialité : Moyen Âge ;
- **Stéphane Venault**, responsable de recherches, (Inrap), Centre de recherches archéologiques de Dijon, spécialité : Antiquité .

Conservateurs régionaux de l'archéologie

- **Stéphane Deschamps** (Île-de-France) ;
- **Jean-Luc Collart**, (Hauts-de-France).

Inspection générale des Patrimoines au Ministère de la Culture

- **Murielle Leroy**

Participait également à la séance :

- **Raphaël Angevin**, conservateur du Patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, service régional de l'archéologie, site de Clermont-Ferrand (mercredi matin)

Secrétaire de séance :

- **Audrey Traon**, conservateur du patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie,

Secrétariat de la commission :

- **Nathalie Jupilliat**, secrétaire administratif à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie.

5. Examen des RFO

Région Centre-Val de Loire

- Loiret - Orléans - Rue de la Tour-Neuve (Vinaigrerie Dessaux) - Fouille préventive

Responsable d'opération : Clément Alix (COLL), Pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans

Rapporteurs : Marc Heijmans, Claude Héron

Présentation et analyse du dossier

Ce dossier concerne une opération de fouille préventive, réalisée par une équipe du Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans, sous la direction de Clément Alix, rue de la Tour-Neuve (Orléans, Loiret). Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet de réhabilitation des anciennes Vinaigreries Dessaux. L'opération a été réalisée du 6 juin au 21 juillet (zone 1), puis du 22 août au 28 septembre de la même année (zone 2), complétée par le suivi de sondages aux mois de juin et juillet 2018. Rappelons que c'est également en 2018 qu'un diagnostic archéologique a été réalisé de part et d'autre du tracé de l'enceinte. La surface du projet d'aménagement couvre 67 m², c'est-à-dire la longueur du tronçon conservé de l'enceinte dans l'emprise du projet.

Le site se trouve dans la partie méridionale de la ville, pas très loin des berges de la Loire, qui étaient sans doute plus proches qu'actuellement, et montre une forte pente vers le sud. La rue de la Tour-Neuve se situe au fond d'un thalweg, dont la parcelle diagnostiquée occupe le versant ouest. Un autre thalweg pourrait se trouver encore plus à l'ouest. Le substrat est formé par le calcaire de Beauce avec des poches d'argile brune.

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées dans ce secteur depuis les dernières décennies. De ce fait, le contexte historique et archéologique est assez bien connu, en particulier par la fouille du site de Saint-Flou, directement à l'ouest de la parcelle sondée. Les traces les plus anciennes remontent à la fin de l'âge du Fer, et on se situerait à la limite orientale de la ville gauloise. Le secteur est urbanisé à partir de la 2^e moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. La fouille de 1985 plus à l'est a livré des traces d'une rue nord-sud, reprise au 2^e siècle. Au cours du Haut-Empire, l'habitat se densifie avec l'aménagement de terrasses successives sur la pente vers la Loire. À partir des 3^e-4^e siècles, les habitations du site de Saint-Flou sont abandonnées mais la voirie se développe, peut-être en rapport avec la construction de l'enceinte, dont la datation se situe après le milieu du 4^e siècle, sans que l'on puisse déterminer la durée du chantier.

L'enceinte de plan quadrangulaire, dont le tracé est assez bien connu, couvre une superficie de 25 ha environ. C'est sur le front oriental qu'on peut encore en observer le mieux les vestiges, dont plusieurs tours, parfois reconstruites au Moyen Âge sur des bases antiques. Dans l'îlot de la Vinaigrerie, la courtine est visible sur 67 m de long et sur plus de 8,50 m de haut ; ce segment est la partie la mieux conservée de l'enceinte d'Orléans. Epais de 3 m environ, et construit en petit appareil alternant avec des cordons de briques, il peut être séparé en deux tronçons, un tronçon nord, sur 42,40 m, encore visible actuellement, et un tronçon sud, enclavé dans les bâtiments de l'usine, long de 15,30 m. Une tour a existé au nord, mais elle a été entièrement récupérée et il n'en reste que l'empreinte dans le substrat. Le parement extérieur de la courtine a fait l'objet d'une étude dans les années 1985.

Le but de l'opération d'archéologie du bâti était de documenter les vestiges conservés de l'enceinte, le chantier de construction et les modifications qu'elle a subies depuis le haut Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine. Le chantier a été divisé en deux zones, la zone 1, au nord, où la courtine se trouve à l'air libre, et la zone 2, au sud, où elle est conservée à l'intérieur des bâtiments de la vinaigrerie. Certaines parties du parement ont fait l'objet de relevés manuels en complément au relevé général, issu d'une orthophotographie. Pour la partie conservée à l'intérieur des bâtiments, un échafaudage a été monté contre les deux faces de la courtine, permettant une observation plus facile de la maçonnerie. Afin d'affiner la chronologie, une dizaine de datations C14 a été réalisée sur des charbons de bois issus des mortiers, ainsi qu'une datation par thermoluminescence. À noter que, sauf erreur, les résultats de ces analyses ne sont pas discutés dans le rapport, en tout cas pas concernant l'enceinte antique. À l'issue de cette étude, 17 phases ont été

établies, correspondant à 5 périodes.

Période 1, la construction de l'enceinte antique

La partie inférieure des fondations se trouvant plus bas que le niveau du parking, elle n'a pas été observée dans le cadre de cette étude, mais on sait par d'autres observations qu'elle était formée par un épais niveau de pierres et de tuiles damées et concassées, sans mortier, lui donnant une fonction de drainage. Au-dessus, un blocage de moellons irréguliers, avec des fragments de tuiles et quelques éléments architecturaux en remploi était limité par deux parements maçonnés en calcaire de différents formats, également souvent des remplois de blocs antiques. Ces parements de blocs de remploi ont été observés ailleurs sur l'enceinte d'Orléans et est l'une des caractéristiques des enceintes tardives du Nord et de l'Ouest de la Gaule. On a également pu déterminer des étapes de construction des fondations dont le niveau s'adapte à la pente vers la Loire. Les points de rupture pourraient être liés à la présence de murs de terrasse antérieurs à la construction de l'enceinte.

L'élévation est composée par un blocage identique à celui des fondations. Des lignes de séchage montrent une construction du mur par hauteur variable. Le blocage a été coulé entre les parements, formant un « coffrage perdu ». Le parement externe est formé par une succession de trois assises de moellons en calcaire alternant avec trois assises de briques sur toute la hauteur de la courtine. Bien que les cordons de briques pénètrent profondément dans le blocage (70 à 80 cm), elles ne semblent pas le traverser entièrement, comme ça a été attesté pour d'autres enceintes. Le parement extérieur montre un rétrécissement à la base de l'élévation, souvent, probablement à tort, considéré comme un ressaut de fondation. Le parement interne, observé dans la zone 2, au sud, montre un même retrait, mais à un niveau légèrement supérieur. Ainsi, l'épaisseur de la courtine, de 3,40 m à la base, à 3,06 au-dessus de ce cordon. À noter qu'en dehors de briques, sont également utilisées des tuiles. Le parement n'était pas recouvert d'un enduit, mais on observe un effort esthétique avec des joints tirés au fer.

Dans la zone 1, l'élévation est conservée jusqu'à une hauteur de 8 m environ, soit env. 6,5 m au-dessus du retrait. Dans la zone 2, au sommet de l'élévation, la présence de cinq lits de briques tranche avec la régularité observée ailleurs. Il est possible que cette différence marque la présence du chemin de ronde, à un niveau qui correspond à celui du chemin de ronde médiéval. On aurait donc ici l'un des très cas d'une enceinte antique conservée jusqu'au chemin de rond, même si on ignore les détails de sa construction (largeur, hauteur parapet, etc.)

En zone 2 (au sud donc de l'emprise étudiée), la 2^e période d'occupation du site (constitutive ici de la phase 3) se signale par les importantes réfections apportées à la courtine. Des moellons, des briques, des tuiles (tegulae et imbrices) sont utilisées pour boucher des trous du parement externe ou pour former un placage dans les endroits où celui-ci porte des traces d'usure. Les terres cuites architecturales mises en œuvre renvoient à des productions des 7^e-8^e siècles. Deux datations radiocarbone effectuées sur des charbons de bois issus d'un mortier de chaux confirment cette première datation puisqu'elles fournissent les deux fourchettes chronologiques suivantes : 606-680 et 563-644. Il est à cet égard à noter que si de nombreux travaux de réfection de l'enceinte tardo-antique sont attestés au second Moyen Âge, ceux-ci sont moins connus pour le premier Moyen Âge même si doivent être évoqués les travaux de réparation des murs de la ville attestés à la fin du 9^e siècle par les *Miracles de Saint-Benoît*, les réfections de la courtine nord attribués à l'époque carolingienne sur la fouille du mail Pothier, la possible reprise, sur le front occidental de l'enceinte, de la Porte du Châtelet, uniquement connue par des sources iconographiques et pour laquelle une datation antique ne peut néanmoins être écartée. Dans ce contexte, de nouvelles attestations de réparations de l'enceinte au premier Moyen Âge, qui est plus est, dans la première moitié de celui-ci, constituent un apport très significatif à la connaissance de l'évolution de cet ensemble monumental.

Période 2

En zone 1 (au nord de l'emprise étudiée), la 2^e période d'occupation du site (constitutive là de la phase 4) se signale par un arrachage du parement externe puis par le percement d'une porte dont témoigne un seuil en grès. La topographie urbaine du secteur invite à voir dans cette porte un accès à l'église Notre-Dame-entre-mur-et-fossés. Si celle-ci, édifiée sur la lice du fossé (d'où son vocable), n'est attestée qu'en 1120, son existence dès le Haut Moyen Âge apparaît probable eu égard à la découverte, en 1985, d'une probable aire sépulcrale altomédiévale. Par ailleurs, un diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2008 sur l'emprise de l'église a révélé un état antérieur à celui, bien documenté, du 15^e siècle, pour lequel une attribution au 11^e siècle apparaît plausible, à défaut d'être parfaitement étayée. Reste que la datation de la porte percée dans la courtine reste très large, son attribution même au premier Moyen Âge pouvant être discutée.

Toujours est-il que ces découvertes sont à replacer dans un contexte marqué, à l'intérieur de l'enceinte, par une occupation de nature domestique toujours inscrite dans la trame antique et marquée par l'existence d'un mur de terrasse et d'une voirie. On ignore néanmoins encore si cette occupation s'étend jusqu'au pied de la courtine, à l'extérieur de laquelle, on vient de l'évoquer, se trouve un probable espace funéraire et un sanctuaire.

Période 3

La troisième période d'occupation du site s'ouvre (phase 5) par un désépaulement du parement interne de la courtine observable au centre de la zone 2. Cet arrachement concerne également le blocage ; sa profondeur varie entre 0,93 m et 2 m, la différence de profondeur étant notamment marquée par un ressaut vertical. On peut évidemment lire là les conséquences d'un sinistre affectant la courtine mais également – les deux ne sont d'ailleurs pas exclus – les témoins de la construction d'un bâtiment au revers de la courtine. Ces témoins apparaissent rapportables aux 12^e-13^e siècles et pourraient de fait être mis en relation avec la réorganisation de l'espace s'opérant à l'intérieur de l'enceinte. Après nivellement partiel de l'espace se développe un nouveau secteur d'habitat visiblement structuré par la rue Saint-Flou dont l'aménagement semble rapportable à cette période. Un parcellaire laniéré apparaît bien attesté pour le 13^e siècle, date à laquelle disparaît le mur de terrasse antique ayant joué un rôle si long et si important dans l'organisation spatiale du secteur. Si aucun témoin de bâtiment n'est connu pour cette période, des dépotoirs, latrines, ainsi que deux carrières d'extraction à ciel ouvert (prolongeant un usage des lieux altomédiéval) ont été mis en évidence. On peut évidemment supposer que c'est le long de la rue Saint-Flou que sont édifiées les maisons en rapport avec les témoins de désépaulement de la courtine, ce qui amènerait à approfondir, pour gagner de la profondeur, un espace étroitement limité par la courtine antique.

Ceci étant, sensiblement à la même période, soit aux 12^e-13^e siècles, la courtine fait également l'objet, dans la partie centrale et nord de la zone 2, d'une reprise de son parement externe (phase 6). Celui-ci fait ainsi l'objet d'une campagne de rejointoiement au mortier de chaux et, là où les dégradations sont les plus importantes, d'une reconstruction en moellons de calcaire de Beauce liés au mortier de chaux. Deux datations radiocarbone réalisées sur des charbons de bois suggèrent de dater les travaux entre les années 1150 et 1260. Ces réparations n'empêchent néanmoins pas le développement d'un habitat entre l'enceinte et le fossé, ce dont témoigne la cave-carrière à galeries couvertes de voûtes d'ogives et à cellules antérieurement mise en évidence. Attribuable aux 13^e-14^e siècles, elle témoigne de l'existence d'une maison de fait située à proximité de l'église Notre-Dame-entre-mur-et-fossé. Le développement de cet habitat accolé à l'enceinte doit être replacé dans le contexte, plus vaste, du développement urbain du secteur situé à l'est du castrum : développement urbain notamment porté par celui de la collégiale Saint-Aignan ainsi que par celui des activités liées à la Loire.

La zone 2 a également révélé d'autres travaux importants affectant, toujours aux 12^e-13^e siècles, la partie haute de l'enceinte (phase 7). Après un effondrement – ou un dérasement - du parapet antique, celui-ci est reconstruit, selon une épaisseur variable. Le chemin de ronde est également repris en conservant le même emplacement. Si la face interne du parapet est reconstruite en petits moellons irréguliers en calcaire de Beauce, le parement externe est reconstruit de façon plus soignée, avec emploi de moellons équarris disposés en assises régulières, inclinées vers le sud pour suivre la déclivité du terrain, des cailloux et terres cuites architecturales formant assises de réglage. Il est à noter qu'au nord de la zone 2, une ouverture rectangulaire de 0,80 m de large, 0,67 m de large, à appui en pierre et sans trace de couverture, apparaît signaler un créneau. Au sud, trois autres créneaux semblent également discernables nonobstant l'arrachage ultérieur de leurs encadrements. Reste, c'est un fait, que la datation de cette reprise de la partie haute de l'enceinte est de datation incertaine. Trois datations radiocarbone sur charbons de bois issus de mortiers fournissent en effet les fourchettes chronologiques suivantes : 973-1049, 1039-1210, 1340-1386 ou 1282-1329, même si on ne peut exclure là une contamination du mortier lors de la phase 8 (cf infra). L'amplitude chronologique reste donc large mais l'auteur propose, non sans cohérence, d'associer les travaux de réfection du parapet et ceux du parement externe, objet de la phase 6 (cf supra) et datés entre 1150 et 1260.

La reprise du parapet fait ensuite, en zone 2, l'objet de nouveaux travaux (phase 8). Les créneaux sont comblés et, à l'emplacement de deux d'entre eux, sont aménagées des fenêtres de tirs, en l'occurrence des archères de 70 cm de hauteur, 7 cm de largeur, de type « en sifflet », avec notamment ouverture plongeante et entailles latérales formant appui, ce qui suggère un dispositif dédié à l'usage de l'arbalète. Formellement, ce type d'aménagement renvoie plutôt au 14^e siècle. Le sommet du parapet est par ailleurs reconstruit en une maçonnerie de moellons irréguliers et de quelques pierres de taille. 5 trous de boulins semblent associables à cette campagne de travaux. Une datation radiocarbone donne certes une fourchette chronologique comprise entre 1120 et 1250, voir entre 1045 et 1094. Mais le contexte suggère certainement un effet « vieux bois » et la datation 1340-1386 ou 1282-1329 obtenue sur la reprise de la partie haute de l'enceinte intervenue en phase 7 (cf supra) semble finalement plus convaincant.

Dans sa chronologie générale du site, l'auteur définit une phase 9 qu'il présente entre les phases 6 et 7. Celle-ci concerne la zone 1 et englobe les témoins d'une réparation quasi-complète du parement interne. Celle-ci intervient visiblement après un effondrement dû à l'instabilité du terrain, la réparation du parement s'accompagnant de fait de la construction d'un arc de décharge. Elle reprend le cordon d'origine à trois assises de briques formant le ressaut placé à la base de l'élévation (ce qui assure la continuité visuelle avec la maçonnerie antique) et est faite grâce à la réutilisation de briques antiques, de petits moellons en calcaire de Beauce, de quelques éléments en moyen appareil également en calcaire de Beauce utilisés en assises de réglages et de remplois divers, l'ensemble étant lié par un mortier très friable.

Reste que le sens à donner à ces travaux est incertain : s'agit-il d'un renforcement de l'enceinte en tant que système défensif ? ou de travaux liés à la construction de maisons adossées dans un contexte de densification urbaine ? La datation de l'ensemble demeure également incertaine et s'inscrit dans une fourchette chronologique embrassant les 12^e-14^e siècles.

Toujours dans la zone 1, la phase 10 regroupe quelques témoins associables à l'église précitée désormais au vocable de Saint-Flou : parement en moellons de calcaire de Beauce pouvant être associé à la façade, éléments sculptés (fût de colonnette engagée taillé à la bretture, fragment de tailloir ou d'imposte mouluré d'un cavet entre deux chanfreins) en emploi dans une reprise d'époque moderne de celle-ci. Ces éléments suggèrent une attribution aux 13^e-14^e siècles et à un état de l'église antérieur à sa reconstruction à la fin du 15^e siècle : reconstruction dont on ne sait si elle est consécutive à une destruction liée au passage de Robert Knowles dans l'Orléanais en 1359 ou au siège de 1428-1429.

Période 4

La quatrième période de la chronologie générale du site englobe les témoins de la désaffectation de l'enceinte entre la fin du 15^e et le 18^e siècle, désaffectation inaugurée par la construction, à partir de 1467, de la « deuxième accrue » de l'enceinte qui englobe le faubourg Saint-Aignan. En zone 1, les phases 12 et 13 correspondent à la reconstruction de l'église Saint-Flou, entre 1477 et 1483. A la phase 12 sont ainsi associées les traces de l'arrachement du parement de la courtine opéré pour édifier le mur gouttereau sud de l'église, partiellement chaîné à la maçonnerie antique et fait de moellons de calcaire de Beauce et de quelques briques de remplissage. Au nord, le parement externe de la courtine est lui-même repris en petits moellons irréguliers. La phase 13 désigne quant à elle la reprise, sur une plus grande largeur, de la porte de la phase 4. La maçonnerie conserve néanmoins l'ancien seuil, fait un large usage de remplis mais utilise également des chantignolles. Large de 1,35 m, cette baie est haute de 4,65 et est couverte d'un arc en plein-cintre dont un tiers subsiste encore aujourd'hui. Cette porte permettait d'accéder au clocher dont le rez-de-chaussée faisait ainsi office, peut-être déjà dans un état antérieur, de vestibule donnant accès à une nef à trois vaisseaux prolongée d'une abside polygonale construite sur le comblement du fossé. Une datation radiocarbone faite sur un charbon de bois issu du mortier de l'arc et trois datations par thermoluminescence opérées sur des chantignolles suggèrent une attribution aux 16^e-17^e siècles, plus sûrement au 17^e siècle.

À la phase 13 peut également être associée une autre porte, elle aussi percée dans la courtine, à piedroits en remplis, arc en plein cintre en chantignolles, qui donnait à l'évidence accès au cimetière de l'église Saint-Flou (attesté en 1544 au sud de l'édifice). L'accès à la porte se faisait côté extérieur par l'intermédiaire d'un bâtiment, attesté sur les plans parcellaires du 18^e siècle mais qui reprend visiblement l'emprise du bâtiment auquel était associé la cave-carrière de la phase 6. Côté intérieur, la porte donnait accès à une pièce formant passage en partie aménagé dans l'épaisseur de la courtine, passage pouvant se prolonger jusqu'à la rue saint-Flou par une ruelle couverte surmontée d'une habitation attestée au 16^e siècle. L'aménagement de ces portes s'accompagne de reprises du parement externe de la courtine.

En zone 2, plusieurs témoins de bâtiments accolés au parement externe de l'enceinte ont été mis en évidence et sont constitutifs des phases 11 et 14 : niches, encastrement de poutres et de solives de plancher, escalier. La construction de ces bâtiments s'accompagne de la démolition du chemin de ronde. A l'évidence, on est là en présence d'édifices associées aux maisons ouvrant sur la rue de la Tour-Neuve : maisons construites au sein d'une parcelle laniérée marquant le lotissement, à partir de 1477, de l'espace jusque-là occupé par le fossé.

Période 5

La cinquième période de la chronologie générale du site englobe les témoins de la vinaigrerie Dessaux. Si une activité de vinaigrerie est déjà attestée à la fin du 18^e siècle dans l'îlot urbain limité par les rues de Saint-Flou, du Chêne-Percé, de la Tour Neuve et des Africains, le 19^e siècle et le début du 20^e voit l'occupation progressive et in fine intégrale de cet espace par une entreprise de vinaigrerie, d'abord propriété de la famille Greffier-Vandais, puis de la famille Dessaux-Greffier. Le développement de l'activité industrielle se fait au détriment de la démolition d'une large partie du bâti médiéval et moderne subsistant quoique d'anciennes maisons soient simplement « absorbées » dans le nouveau tissu bâti. Dans ce contexte, la phase 15 regroupe des témoins de la vinaigrerie rapportables à la seconde moitié du 19^e siècle, notamment ceux d'un entrepôt sur cave, à rez-de-chaussée, deux étages, combles à surcroît réutilisant en partie des maçonneries antérieures et accolé au parement externe de la courtine. Celle-ci fait à cette occasion l'objet d'un rejointoiement. À la fin du 19^e siècle, deux passages sont percés dans la courtine afin de relier le premier étage de l'entrepôt aux deux magasins aménagés rue Saint-Flou, dans des constructions antérieures (peut-être déjà en lien avec une activité vinaigrière). Immédiatement au sud, trois autres portes superposées, associées à des dispositifs de trappes et de trémies, sont également percées dans la courtine afin d'assurer la communication entre les magasins de la rue Saint-Flou et un entrepôt situé en cœur d'îlot. Quant à la phase 16, elle regroupe, en zone 2, les vestiges à mettre en relation avec la transformation, dans la première moitié du 20^e siècle, des deux magasins de la rue Saint-Flou en une filtrerie : percement de baies, aménagements du comble, reprise des plafonds. En zone 1, la phase 16 comprend les témoins des

bâtiments édifiés à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Flou, détruite durant la Révolution, et notamment un grand bâtiment en brique et béton appuyé sur l'arase de la courtine, à cette occasion percée de nombreuses ouvertures et dont le parement externe fait l'objet de réparations. Les deux portes d'époque moderne demeurent. Une ultime phase d'occupation (phase 17) comprend les témoins de la reconstruction, dans la seconde moitié du 19^e siècle, de la charpente de la filtrerie.

Outre un volume d'exposé principal de 256 pages et 408 figures, le rapport comprend également un second volume regroupant des relevés d'élévation dont ceux de la fouille de 1985, les rapports de datations radiocarbone (laboratoire Beta Analytics) et par thermoluminescence (laboratoire CIRAM), le rapport d'étude des mortiers (S. Büttner), un inventaire des remaniements de l'enceinte antique entre le 12^e et la fin du 15^e siècle, un inventaire des vestiges d'archères de l'enceinte urbaine, des exemples de modules de blocs de parement de moyen appareil en calcaire de Beauce et les inventaires réglementaires.

Ce rapport de 256 pages et 408 figures rend compte d'une opération très contrainte mais qui n'en a pas moins été très bien conduite. L'exposé se signale par sa grande qualité : excellence de l'étude documentaire, toujours très bien mobilisée au service de la lecture des vestiges ; précision et complétude des descriptions ; rigueur du phasage ; qualité de la synthèse générale, particulièrement riche, qui insère parfaitement l'apport de l'opération archéologique dans la compréhension de l'évolution d'un secteur urbain et qui ouvre largement sur la manière dont l'enceinte tardo-antique s'est insérée dans la topographie de la ville médiévale, moderne et contemporaine. Le rapport fournit à cet égard une remarquable étude relative de la manière dont ce type de monument est « digéré » par les processus de fabrication de l'espace urbain. Dans ces conditions, cette fouille ne peut qu'inciter à une publication monographique de l'enceinte urbaine dans laquelle elle s'insérerait. Cette publication devrait naturellement prendre en compte les résultats de la fouille prescrite à peu de distance de l'emprise objet du présent rapport, au 15-17 rue Tour Neuve.

Après discussion générale et avis du conservateur régional de l'archéologie, la commission adopte l'avis suivant :

Avis de la commission

La Commission propose au préfet de région la validation du rapport de fouille d'archéologie préventive réalisée par Clément Alix à Orléans (Loiret), rue de la Tour-Neuve, et relatif à l'évolution, depuis sa construction, d'une section de la courtine du castrum tardo-antique. Elle souligne la qualité des travaux conduits tant sur le terrain que lors de la phase d'étude, lesquels montrent notamment de façon extrêmement claire la manière dont le rempart s'insère, à partir des 12^e-13^e siècle, dans un secteur d'espace urbain qui se fabrique au détriment de ce dernier, mais aussi grâce à lui. Elle est favorable à l'insertion des résultats de cette fouille dans une publication monographique consacrée à l'enceinte antique et à ses évolutions.